

MAIRIE DE SAINT-AUBIN-SUR-MER

Département de la Seine-Maritime

☎ : 02.35.83.03.16

☎ : 02.35.83.95.42

Canton de Saint Valéry en caux

☎ : 02.35.83.03.16

☎ : 02.35.83.95.42

✉ : mairie.staubinsurmer.76@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2019

Date de convocation :

24/06/2019

Date d'affichage :

25/06/2019

Membres en exercice : 9

Présents : 5 *Votants :* 6

SEANCE DU 2 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf le 2 juillet,
Légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni
à la mairie en séance publique sous la présidence de
Monsieur Régis PETIT, Maire.

Présents : Mme BOSSELIN, M. DESCHAMPS,
M. LENDORMY, Mme RADE.

Absent excusé avec pouvoir:
M. REQUIN pour Mme RADE

Absents : Mme Harnois, Mme Bourdet, M. Boschat

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.
Mme Bosselin est élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
- Décision modificative – Le Mesnil
- Participation communale : Syndicat collègue
- Détails subventions votées au BP 2019
- Décision modificative suite à la cession tracteur tondeuse – Le Grand Sable
- Questions orales des conseillers municipaux

Monsieur le Maire propose lecture de l'ordre du jour.

Le procès-verbal est proposé à l'approbation des conseillers. Aucune remarque n'est formulée.

20/OBJET : DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET-LE MESNIL

M. le Maire expose au conseil que les crédits prévus à certains comptes du budget de l'exercice 2019 étant insuffisants, il propose d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Budget Le Mesnil : VIREMENT ENTRE SECTIONS

D 011 (Chap 61558)	CHARGES	- 2500.00€
D 014 (Chap 7098)	ATTENUATIONS	4 500.00€
D 022	Dépenses imprévues » :	-2000.00€

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits ci-dessus.

Par 6 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

21/OBJET : PARTICIPATION COMMUNALE

VU la participation réclamée par le Syndicat de Gestion du Collège de Luneray, VALIDE la participation au Syndicat de Gestion du Collège de LUNERAY pour un montant de 2285.92€

PRECISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice 2019 – chapitre 65 – article 65541

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits ci-dessus.

Par 6 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

22/OBJET : DETAILS DES SUBVENTIONS VOTEES AU BP 2019

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2019 :

- OFFICE DU TOURISME : 2500.00 €
- ALLIANCE ET CULTURE : 500.00€
- COMITE DES FETES : 1500.00€
- COMITE DE JUMELAGE : 266.00€
- OTAF : 500.00€

Par 6 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

23/OBJET : DECISION MODIFICATIVE TRACTEUR CAMPING LE GRAND SABLE

**ANNEE 2019
BUDGET DU GRAND SABLE**

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

CHAPITRE	
023	-2000.00€
042 (6811)	2000.00€
TOTAL	0.00€

RECETTES

TOTAL : 0.00€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES

TOTAL : 0.00€

RECETTES

CHAPITRE	Reste à réaliser	Recettes Nouvelles	TOTAL
021		-2000.00€	-2000.00€
040 (2111)		2000.00€	2000.00€
TOTAL	0.00€	0.00€	0.00€

Par 6 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS

La séance est levée à 19h20.

LU ET APPROUVE POUR LA SEANCE DU 2 JUILLET 2019